



CONCRETE SURFACE RETARDER

FORMULE F ET FORMULE S POUR LES SURFACES À GRANULATS EXPOSÉS

DESCRIPTION

CONCRETE SURFACE RETARDER F ET S sont des composés chimiques qui retardent, mais n'empêchent pas, la prise du mortier à la surface du béton. Lorsque le béton sous-jacent a durci, la surface en mortier retardé peut être enlevée à l'aide d'un jet d'eau et/ou par récurage avec une brosse à poils rigides. Puisque ces composés n'empêchent pas la prise, s'ils sont laissés sur le béton ou si du béton frais en est involontairement éclaboussé, ils n'empêcheront pas le béton de finalement prendre et développer entièrement sa résistance. Les produits **CONCRETE SURFACE RETARDER** sont offerts en deux formulations afin de satisfaire aux exigences variées des ouvrages :

La Formule F est une émulsion qui a la consistance de la peinture et qui est conçue pour être appliquée directement sur les coffrages.

La Formule S est un liquide neutre que l'on peut pulvériser et qui est conçu pour une application sur des surfaces de béton horizontales fraîchement mises en place.

DOMAINES D'APPLICATION

- Création de surfaces à granulats exposés
- Panneaux préfabriqués
- Allées piétonnières et trottoirs décoratifs
- Amélioration des forces de liaison des produits imperméabilisants
- Surfaces antidérapantes
- Applications horizontales et verticales

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

- D'usage sécuritaire et facile à appliquer
- Agit rapidement et efficacement
- Procure un retard de prise sur une profondeur allant jusqu'à 6 mm (1/4 po)
- Réduit le coût de la préparation mécanique des surfaces pour les applications de produits imperméabilisants, de stucco ou de plâtre
- Permet l'ajustement de la profondeur de décapage

DONNÉES TECHNIQUES

	Formule S	Formule F
Poids au litre	1,1 kg/litre (8,9 lb/gal)	1,0 kg/litre (8,8 lb/gal)
Solides	17 %	30 %
COV	≤5 g/litre	653 g/litre

Apparence : **CONCRETE SURFACE RETARDER Formule F** est une émulsion brun clair qui a la consistance de la peinture et qui s'applique sur des surfaces verticales telles que des coffrages. **CONCRETE SURFACE RETARDER Formule S** est un liquide vert à faible viscosité qui s'applique directement sur des surfaces de béton horizontales fraîchement mises en place.

EMBALLAGE

CONCRETE SURFACE RETARDER F et **S** sont offerts en barils de 208 litres (55 gal) et en seaux de 18,9 litres (5 gal).

CONCRETE SURFACE RETARDER S est aussi offert en caisses de 6 unités de 3,8 litres (1 gal).

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son contenant d'origine non ouvert.

RENDEMENT

Formule F : 3,7 m²/litre (150 pi²/gal). Ce taux d'application procure un retard de prise sur une profondeur allant jusqu'à 6 mm (1/4 po).

Formule S : 2,5 à 4,9 m²/litre (100 à 200 pi²/gal). Ce taux d'application procure un retard de prise sur une profondeur allant jusqu'à 3,2 à 4,8 mm (1/8 à 3/16 po).

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface : Les coffrages qui seront recouverts du produit doivent être propres et exempts d'huile, de saleté et d'agents de démoulage.

Malaxage : Les produits CONCRETE SURFACE RETARDER ne requièrent aucun prémalaxage. Ces produits sont prêts à l'emploi.

Application : CONCRETE SURFACE RETARDER Formule F doit être appliqué sur les coffrages comme de la peinture, sans le délayer et en une pellicule continue. Les coffrages peuvent être revêtus plusieurs jours à l'avance ou dans un laps de temps qui permettra le séchage complet de la pellicule avant la mise en place du béton. Le temps de séchage varie entre une et quatre heures selon les conditions climatiques. Par temps chaud, les coffrages peuvent être enlevés après un jour, tandis que par temps frais il faut les laisser en place deux à trois jours. Immédiatement après le démoulage, enlever le mortier retardé de surface à l'aide d'un jet d'eau et/ou par récure avec une brosse à poils rigides. Les éléments structuraux préfabriqués devraient être démoulés dans les délais habituels, puis on devrait enlever le mortier de surface.

CONCRETE SURFACE RETARDER Formule S est appliqué sur des surfaces de béton horizontales fraîchement mises en place, immédiatement après les dernières opérations de finition. Il doit être appliqué à l'aide d'un vaporisateur à basse pression, et les surfaces traitées doivent alors être couvertes pour prévenir une évaporation rapide. Le mortier retardé doit être éliminé avec de l'eau 12 à 24 heures après l'application, selon les conditions climatiques.

Utiliser BROWNTONE CS pour mûrir et sceller le béton à granulats exposés afin de donner à ces surfaces une apparence veloutée dans les tons de terre et un lustre attrayant.

NETTOYAGE

Nettoyer les outils et les équipements avec de l'eau savonneuse avant que le produit ne sèche.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Les conditions ambiantes affectent ces produits. Des températures chaudes permettront d'effectuer le démoulage des coffrages et l'enlèvement du mortier retardé plus rapidement, tandis que des températures froides retarderont ces actions.
- Entreposer dans un endroit sec et protéger du gel.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 3.17

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.